



Ambassade Régionale des Confréries
« Les Pays de la Loire »
Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée
Siège Social : Abbaye de Saint-Florent-le-Vieil
Blog : <http://ambassadeconfreriespaysdelaloire.com/>
Adhérente de la Fédération des Confréries des Régions de France



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MAI 2026

Présents : Berthaume Jacky, Dampierre Jean-Michel, Gautier Henri- Pierre, Vacher Jean- Marie, Riff Claudie, Gautier Jean –Yves, Logodin Patrick, Grenzinger Yves, Granier Michel, Dupré Michel, Priou Denis, Brechet Jacky, Bourgeteau Alain, Bourgeteau Maryvonne, Pairochon Dominique, Baffet Daniel, Guillou Léonne, Gerbouin Daniel, Bechepois Jean-Claude, Hegly Catherine, Gérald Bourriez, Favreau Gabriel, Gautier Jean-Yves, Brémond Serge, Fraisse Nicole, Colas Anne Marie, Renout Laurent

Excusés : Basset Françoise, Eudes Michel.

Ordre du jour

- Bilan de l'assemblée générale du 15 avril 2026
- Élection du bureau
- Examen des dossiers régionaux
- Informations nationales
- Questions diverses

BILAN de L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 AVRIL 2026

Le président rappelle que l'assemblée générale 2026 s'est déroulée dans les salons de la Louée 93 route de la Louée à Haute Goulaine 44115.

Le président remercie les organisateurs Jean-Yves Gautier et Jacky Berthaume qui ont accepté de piloter cette organisation.

Il remercie aussi les intervenants tout d'abord la vice-présidente Léone Guilloux pour le rapport moral, Françoise Basset pour le rapport d'activité, Henri-pierre Gauthier pour le rapport financier ainsi que les commissaires aux comptes Dominique Saulais et Pascal Bouscaud.

Le président poursuit en remerciant les confréries qui étaient très nombreuses, ce qui a permis de faire de cette rencontre un véritable événement pour l'ambassade.

Nos invités étaient Madame Lydie Bernard vice-présidente de la région des pays de la Loire, Monsieur Pierre Martin conseiller départemental du canton de Pornic, Madame Christiane Van Goethem conseillère départementale du canton de Pornic.

Les invités ont suivi le déroulement de l'assemblée générale avec beaucoup d'attention et se sont félicités de la dynamique des confréries.

Le président passe la parole aux confréries afin que chacune puisse s'exprimer sur l'organisation de cette journée.

Globalement les retours sont positifs pour le lieu, l'environnement, le déroulement de cette assemblée générale. Forte présence des confréries et un contenu très riche.

Remarque :

- Attention lors de la prise des photos, dont l'une d'entre elle sera choisie pour toute présentation de l'Ambassade, bien choisir l'emplacement de la prise de vue, attendre que tout le monde soit arrivé et apparaisse sur la photo.
- Lors du choix du lieu de la visite, il faut penser aux délais de trajet et au stationnement.

Les contacts pris avec les élus sont de bon augure, pour les relations futures avec la Région et le Département de Loire-Atlantique.

ELECTION DU BUREAU :

Le président propose de passer à l'élection du bureau.

Comme chaque année, après l'Assemblée Générale l'ensemble des postes des membres du bureau doit être reconstitué.

La particularité au niveau de l'Ambassade : les mandats sont d'une année.

Le président indique qu'il a interrogé l'ensemble des membres du bureau et que tous ont répondu favorablement, pour se représenter pour un mandat d'un an. Le président a aussi interrogé les délégués départementaux. Il y a un délégué par département. Seule Martine Florence déléguée départementale du Maine-et-Loire a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas renouveler son mandat compte tenu des charges qu'elle doit déjà assumer au niveau de sa confrérie.

Maryvonne Bourgeteau interrogée fait acte de candidature pour lui succéder.

Le président indique que pour tous les postes, les statuts permettent de voter à bulletin secret si une personne au moins le demande ou à main levée.

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est proposé que l'élection pour l'ensemble des membres se déroule à main levée. Le président passe la parole au doyen de séance qui se charge de faire procéder à l'élection du Président.

Tous les membres du bureau sont réélus à l'unanimité moins une voix, chacun ne souhaitant pas participer à son vote personnel.

Le nouveau bureau est constitué :

- Président Dominique Pairochon,
- Vice-Présidente Léone Guilloux,
- Trésorier Henri Pierre Gautier

Alain Bourgeteau qui était trésorier adjoint ne pouvant pas se représenter compte tenu de l'élection de Maryvonne Bourgeteau, a accepté de laisser sa place. Les statuts précisent que seul un membre par confrérie peut être élu au bureau.

Jean-Yves Gautier a fait part de son intérêt d'intégrer le bureau de l'ambassade. Le président lui propose d'être candidat au poste de trésorier adjoint laissé vacant, ce qu'il accepte.

- Trésorier adjoint Jean Yves Gautier
- Secrétaire Françoise Basset
- Secrétaire adjoint Christian Pouclet

Les délégués départementaux sont :

- ✓ Jacky Berthaume pour le 44
- ✓ Patrick Dufour pour le 53
- ✓ Jean-Claude Bechepois pour 72
- ✓ Maryvonne Bourgeteau pour le 49
- ✓ Gabriel Favreau pour le 85

Le président propose de créer plusieurs postes de chargés de mission afin de soutenir l'Ambassade dans des actions propres.

- Guy Lefebvre est confirmé dans son poste de responsable de mission gestion du site internet et de l'envoi des comptes-rendus
- Laurent Renout est responsable de mission pour les coups de Cœur des confréries
- Alain Bourgeteau est nommé responsable de mission communication images et réseaux sociaux

Parmi les sujets qui nécessitent un travail, le président indique que les statuts devraient être retravaillés compte tenu du nombre plus important de confréries adhérentes.

Il y avait 11 membres du bureau issus de confréries différentes jusqu'à présent. Aujourd'hui nous sommes 35 confréries adhérentes.

Il serait opportun de revoir ce point pour impliquer le plus grand nombre de confrérie. Le conseil donne son accord et Jean-Yves Gautier candidat au pilotage de ces travaux de révision des statuts est désigné par le conseil d'administration.

Il aura en charge, avec la commission qui se constituera autour de lui, de regarder si d'autres points méritent d'être modifiés et d'en faire état au conseil d'administration.

Cette élection étant terminée le président reprend la parole et indique que toutes les confréries adhérentes sont inscrites au patrimoine culturel immatériel. Elles peuvent aussi faire acte de candidature au dossier national de présentation des confréries au patrimoine de l'Unesco. Une information sera faite en ce sens auprès de l'ensemble des confréries.

DIVERS

La médaille de l'ambassade a été remise à l'ensemble des confréries et ainsi qu'aux membres du bureau. Elle a pour vocation de faire rayonner l'Ambassade lors des chapitres. Le président souhaite que dans la mesure du possible, qu'un membre de l'Ambassade soit présent lors des chapitres. Il rappelle aussi l'utilité qu'un temps court de parole soit donné aux représentants de l'ambassade pour la rendre visible lors de ces chapitres.

POINT FAIT SUR LES ADHESIONS

Aujourd'hui 35 confréries sont adhérentes de l'Ambassade des Pays-de-la-Loire.

Des contacts sont en cours avec l'ordre des chevaliers Bretvins et son grand Sénéchal Gérard Gouraud.

La véritable confrérie du gâteau nantais est en cours de création.

La confrérie de la fressure vendéenne, spécialité à base de porc et de vin rouge, est en réflexion.

Des démarches ont été engagées auprès des organisateurs pour les accompagner dans la création de cette confrérie.

La boule de fort, une spécialité en Anjou, dispose d'une confrérie qui est actuellement en sommeil. Des démarches vont être engagées pour tenter de réanimer cette confrérie véritable repère sur le plan du patrimoine angevin. Le président charge la déléguée départementale Maryvonne Bourgeteau de conduire cette démarche.

Seules les confréries des Pays de la Loire peuvent être adhérentes à l'ambassade. Sur le plan national il a été décidé de ne pas accepter au niveau de la fédération des adhésions directes de confréries afin de donner toute leur légitimité aux Régions.

Toutefois en contrepartie, lorsqu'il y a un désaccord avec les représentants régionaux une confrérie peut demander à une Région voisine d'être accueillie chez elle sans droit de vote pour être adhérente à la Fédération.

La condition est que les Présidents des deux Régions donnent leur accord. L'objectif est de ne pas perdre une adhésion au motif d'un désaccord entre personnes.

Notre ambassade est concernée par une demande venant de la confrérie des Abers. Le Président de la région Bretagne Philippe Martin a donné son accord. Le Conseil donne son accord pour accueillir cette confrérie et lui permettre ainsi d'adhérer à la fédération et de disposer des avantages liés. PCI, SACEM ... Ce point sera intégré dans la révision des statuts.

Depuis 2 ans, la confluence des confréries permet de réunir les confréries volontaires sur des événements départementaux ou régionaux.

Le président fait savoir que la journée à vélo, qui a eu lieu en 2024 en Maine et Loire, est renouvelée le 21 juin 2026 et qu'un stand sera proposé au port de la Possonnière en Anjou. Durant toute la journée, les confréries pourront se relayer pour faire connaître leurs actions sur le territoire.

Le marché de l'Anjou qui est aussi un événement départemental se déroulera le 20 septembre à Angers.

L'année dernière une dizaine de confréries Angevine s'étaient retrouvés pour faire connaître leurs actions et les produits qu'elles veulent valoriser à Angers.

A travers ces actions l'Ambassade saisit toutes les occasions pour faire connaître l'action des confréries dans l'intérêt général des populations rencontrées. C'est une manière de rappeler qu'elles défendent des emblèmes gustatifs de nos régions, fromages, charcuteries, fruits, pains, pâtisseries, poisson mais aussi toute une culture autour de produits fruits d'un sol, d'un climat, d'un geste, d'une culture. A travers leurs chapitres les confréries forment des ambassadeurs et dans l'intérêt général, sensibilisent le public à la richesse de nos terroirs contribuant ainsi à la transmission de nos cultures et à la défense la souveraineté alimentaire.

Une conférence originale est organisée par la confrérie des compagnons vignerons de Joachim-du-Bellay. Elle invite toutes les confréries qui le souhaitent à venir écouter Brice de BAUDRAP philosophe. Il tiendra une conférence littéraire sur le vin comme outil privilégié, pour philosopher un verre à la main mardi 02 juin 2026 à 20h00.

PROJETS 2026

Le président passe ensuite aux échanges concernant les projets à venir. Tous ces projets ont été validés par l'assemblée générale.

- Le projet numéro 1 :

Reconduction des automnales à la région des pays de la Loire. Il propose à chacun de réfléchir au sujet qui pourrait être traité et de faire remonter ses propositions.

- Le projet numéro 2 :

Porte sur les coups de cœur des confréries des pays de la Loire. Cette opération a permis de mettre 12 producteurs en valeur en 2025. L'Assemblée générale valide le principe du renouvellement.

Pour 2026 le conseil d'administration charge Laurent Renout du pilotage du dossier.

Pour obtenir un coup de cœur il faut présenter un produit, un savoir-faire local.

Le dossier est identifié et présenté automatiquement par une confrérie.

Les confréries vont être invitées à rechercher des coups de cœur pour 2026

- Le projet numéro 3 :

Création d'une plaquette. Le document actuel est obsolète dans la mesure où il ne prend pas en compte l'ensemble des 35 confréries adhérentes. De nouvelles photos vont être utilisées et le contenu va être enrichi. La carte des confréries sera plus lisible. Une page réservée à des annonceurs partenaires majeurs sera intégrée.

Il sera possible pour les confréries d'en commander. L'objectif est d'éditer un millier d'exemplaires. Le conseil d'administration confirme le pilotage confié à Patrick Dufour assisté d'Henri-Pierre Gautier et de Dominique Pairochon.

Toute personne intéressée par ce projet est invitée à se faire connaître et à rejoindre la commission.

Le support devra passer d'une douzaine de pages à 36 pages. Le tirage devrait atteindre les 1000 exemplaires et la diffusion par les confréries sur les 5 départements. Le conseil d'administration souhaite que ce document parle des coups de cœur

- Le projet numéro 4 :

Etre visible sur les réseaux sociaux. Le président rappelle que tous les membres des confréries sont invités à devenir followers c'est-à-dire des amis de l'ambassade sur sa page Facebook. Actuellement une publication moyenne dépasse les 3000 vues

- Le projet numéro 5 :

Recrutement et rajeunissement des consœurs et confrères. Le président propose des ateliers de sensibilisation et qu'un groupe de travail se mette en place, afin d'identifier les causes, mais aussi de proposer des axes d'amélioration dans le recrutement, dans le but d'assurer la pérennité des confréries.

- Le projet numéro 6 :

Rattraper notre retard sur les réseaux sociaux.

Lors des dernières automnales un travail a été réalisé dans les ateliers pour la sensibilisation des confréries.

L'idée étant de continuer d'identifier les confréries candidates et de leur permettre de créer un site et d'offrir une formation. Un débat s'engage justement sur l'utilisation de tous ces outils.

Après ces échanges le président revient sur quelques actions notables qui se sont déroulées ces dernières semaines.

La confrérie de la sole des Sables d'Olonne a participé à une émission de « Flavie en France » qui a fait escale aux Sables d'Olonne grâce à la co-présidente qui a su « jouer des coudes ». Une bonne partie des membres de la confrérie étaient présents de quoi éveiller la curiosité et mettre la confrérie à l'honneur à l'échelle nationale. La diffusion sur France 3 est prévue la semaine du 15 au 19 juin.

SUR LE PLAN NATIONAL :

L'assemblée générale de la fédération des régions de France est programmée le 23 mai, l'info a été donnée à l'ensemble des grands maîtres. Le président de l'ambassade rappelle que toutes les confréries sont conviées puisqu'elles sont toutes adhérentes via l'ambassade auprès de la fédération. Cette assemblée générale se tiendra le 23 mai prochain à Bordeaux.

Sur le plan de la communication la fédération a sorti le premier exemplaire de « l'officiel des confréries ». C'est une revue numérique qui permet de rapporter l'actualité de l'ensemble des confréries sur le plan national. Toutes les confréries sont invitées à aller découvrir ce support de communication sur le site de la Fédération qui est de très grande qualité et de faire connaître les sujets qu'elles voudraient voir apparaître dans ce journal national.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le président propose de clore le conseil d'administration. Une photo immortalisera le nouveau bureau et le Conseil d'administration 2026

NOTA :

Le compte rendu a été rédigé d'après les notes de Dominique Pairochon par la secrétaire Françoise Basset qui ne pouvait être présente à ce CA.

Remarque : la liste des présents et absents a été établie à lecture de la feuille de présence qui parfois pose problème au niveau des emplacements des signatures.